

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La communauté de communes Vallées de l'Orne & de l'Odon informe le public qu'en exécution de la délibération 2020-007 du conseil communautaire du 23 janvier 2020, il est procédé, du 18 août 2020 à 17 h 00 au 17 septembre 2020 à 19 h 00, à une enquête publique sur la demande présentée par M. le Président de la communauté de communes Vallées de l'Orne & de l'Odon concernant le projet de modification du plan de zonage d'assainissement de la commune de Maizet.

Les pièces relatives à cette enquête, seront déposées pendant toute la durée de l'enquête au siège de l'enquête, à la mairie de Maizet, Le Bourg, 14210 Maizet et consultables les mardis de 17 h 00 à 19 h 30, jours et heures d'ouverture de la mairie au public ainsi que lors des permanences ou encore sur le site internet de la communauté de communes Vallées de l'Orne & de l'Odon, (environnement/eau-et-assainissement dans la page "assainissement-collectif"). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, soit par correspondance postale adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Maizet, Le Bourg, 14210 Maizet ou encore par mail à l'adresse suivante :

enquetepublicuemaizet@aposte.net
Mme Sophie Marie, nommée commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Caen, se tiendra à la disposition du public, en mairie de Maizet :

- mardi 18 août, de 17 h 30 à 19 h 30,
- samedi 5 septembre, de 10 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 17 septembre, de 17 h 00 à 19 h 00.

Egalement, elle assurera une permanence téléphonique comme suivant :

- mardi 18 août, de 17 h 00 à 17 h 30,
- samedi 5 septembre, de 9 h 30 à 10 h 00,
- jeudi 17 septembre, de 16 h 30 à 17 h 00.

La permanence téléphonique est disponible sur rendez-vous en appelant le 02 61 67 03 33.

Afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, le public devra se soumettre aux mesures barrières mises en oeuvre sur les lieux d'accueil du public.

Un moyen de consultation informatique sera mis à disposition du public à la mairie de Maizet. À la clôture de l'enquête toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, à la mairie de Maizet ainsi que sur le site de la communauté de communes Vallées de l'Orne & de l'Odon pendant une durée de 1 an.